

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Résultats de l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA a clôturé le 24 juin 2025 avec succès le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global maximum de 1 000 000 000 MAD.

Dans le cadre de cette opération, les investisseurs institutionnels ont exprimé un intérêt certain pour cette émission témoignant ainsi de leur confiance dans le Groupe bancaire panafricain BANK OF AFRICA.

A ce titre, 34 investisseurs OPCVM ont participé à cette émission avec une préférence pour la tranche B révisable annuellement.

Conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux- AMMC- en date du 13 juin 2025 sous la référence n°VI/EM/018/2025, les taux d'intérêts relatifs à l'émission obligataire subordonnée de BANK OF AFRICA se présentent comme suit :

Tranche A	Tranche B
Pour les 5 premières années le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux cinq (5) ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT) 5 ans telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 16 juin 2025, soit 2,42%, augmenté d'une prime risque, soit entre 4,62% et 4,72%.	Pour la première année le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux plein 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT), telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 16 juin 2025, soit 2,12%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,22% et 4,32%.

Les résultats complets de la souscription à l'émission d'obligations subordonnées de BANK OF AFRICA se déclinent comme suit :

	Tranche A non cotée / Taux révisable chaque 5 ans			Tranche B non cotée / Taux révisable annuellement		
Membre du syndicat de placement : BANK OF AFRICA	Demande	Taux	Montant alloué	Demande	Taux	Montant alloué
Allocation de l'émission	100 000 000	4,62%	100 000 000	10 534 000 000	4,22%	900 000 000
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	100 000 000	4,62%	100 000 000	10 534 000 000	4,22%	900 000 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-	-	-
D- Fonds d'investissement, fonds de pension	-	-	-	-	-	-
E- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-
Spread par tranche	-	220	-	-	210 pbs	-

Répartition de la demande

Synthèse	Tranche A	Tranche B	Total
Demande globale	100 000 000	10 534 000 000	10 634 000 000
Répartition de la demande	1%	99%	100%
Montant alloué	100 000 000	900 000 000	1 000 000 000
Quantité	1 000	9 000	10 000

Taux de souscription

Emission	1 000 000 000
Taux de souscription	10,63

	Demande	Allocation	Taux de satisfaction
BANK OF AFRICA	10 634 000 000	1 000 000 000	9%

Répartition par catégorie d'investisseurs

	Montant demandé		Montant alloué	
	Tranche A	Tranche B	Tranche A	Tranche B
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-
B- OPCVM	100 000 000	10 534 000 000	100 000 000	900 000 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-
D- Fonds d'investissement, fonds de pension	-	-	-	-
E- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-
Total	100 000 000	10 534 000 000	100 000 000	900 000 000

Part d'allocation par tranche

Demandé	
Tranche A	1%
Tranche B	99%
Alloué	
Tranche A	1%
Tranche B	8%

Contact Communication Financière :

Relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma / Tél. : +212 522 462 810

BANK OF AFRICA

Société Anonyme au Capital social de 2.157.863.330 de Dirhams - Siège social : 140, avenue Hassan II.

Agreee en qualite d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129